



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/54/L.3/Add.4  
11 octobre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT**

Cinquante-quatrième session  
Genève, 1<sup>er</sup>-11 octobre 2007

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
SUR SA CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
du 1<sup>er</sup> au 11 octobre 2007

Rapporteur: M. Mohammad Ali Zarie Zare (République islamique d'Iran)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT ( <i>suite</i> ).....	2
Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien.....	2

## II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT *(suite)*<sup>1</sup>

### **Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien**

1. Il y a eu accord unanime sur l'importance de l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien dans ses domaines de compétence et les délégations ont instamment demandé à la CNUCED d'intensifier cette assistance en dépit des conditions défavorables sur le terrain. Une délégation a attiré l'attention sur les efforts déployés par le secrétariat pour présenter son rapport (TD/B/54/3) sans faire porter le blâme sur une quelconque partie en particulier.
2. De profondes inquiétudes ont été exprimées quant aux incidences dévastatrices sur l'économie palestinienne de la politique israélienne de bouclage et des restrictions imposées à la mobilité. On a attiré l'attention sur la détérioration des conditions de vie du peuple palestinien et sur la vulnérabilité accrue de l'économie, le niveau extraordinairement élevé des taux de pauvreté et de chômage, l'expansion du secteur informel, le creusement des déficits commerciaux et publics, et la dépendance accrue à l'égard de l'aide extérieure. De nombreuses délégations ont souligné les contraintes imposées par le mur de séparation israélien et par d'autres mesures de sécurité dans le territoire palestinien occupé, qui avaient isolé les Palestiniens des marchés arabes et internationaux et avaient institutionnalisé le morcellement de l'économie palestinienne. Ce morcellement avait été aggravé par la diminution de l'aide des donateurs et les restrictions financières imposées à l'Autorité palestinienne à la suite des élections de 2006 du Conseil législatif palestinien. Une délégation a noté que l'étranglement économique par Israël du territoire palestinien occupé constituait une violation du droit international, mais une autre a souligné que les conditions d'occupation rendaient futile toute politique économique globale.
3. Une délégation a souligné les répercussions dévastatrices de la campagne militaire israélienne depuis 2000 et des prétendues «mesures de sécurité» israéliennes. Tout débat sur le développement palestinien à long terme devait intégrer les injustices quotidiennes auxquelles était confronté le peuple palestinien, l'annexion de Jérusalem-Est occupée, l'implantation de

---

<sup>1</sup> Les versions électroniques des déclarations des représentants sont affichées sur le site Web de la CNUCED sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles ont été reçues. Aller à [www.unctad.org/meetings](http://www.unctad.org/meetings), sélectionner l'organe intergouvernemental et la session, et cliquer sur Programme.

colonies de peuplement et la construction du mur de séparation, ainsi que la détention de 11 000 Palestiniens.

4. Une délégation a demandé pourquoi de telles questions étaient débattues au Conseil du commerce et du développement et a fait observer que le rapport se gardait de mentionner des facteurs qui avaient des incidences négatives sur l'économie palestinienne, tels que les combats entre factions palestiniennes, la prise de contrôle de Gaza par le Hamas, la corruption et la réticence de l'Autorité palestinienne à appliquer des réformes de gouvernance économiques, ainsi que la manipulation cynique par les terroristes de filières économiques palestiniennes vitales.

5. Une délégation a souligné la nécessité pour toutes les parties d'appliquer pleinement l'Accord sur les déplacements et l'accès ainsi que la nécessité de poursuivre l'assistance humanitaire, et s'est félicitée de la prorogation jusqu'au 31 décembre 2007 du mécanisme temporaire international.

6. Il y a eu consensus pour considérer que, face aux besoins urgents du peuple palestinien, la communauté internationale ne devait pas perdre de vue les objectifs à long terme du développement palestinien et du renforcement des institutions palestiniennes.

7. La plupart des délégations se sont félicitées de la recommandation du secrétariat d'établir d'autres itinéraires de transport pour le commerce palestinien, qui permettraient de réduire les effets de l'isolement du territoire palestinien occupé et sa dépendance à l'égard des installations portuaires israéliennes. D'après une délégation, la réorientation du commerce palestinien devrait être rattachée à l'Accord arabe de commerce en transit afin d'assurer une intégration régionale plus poussée de l'économie palestinienne. Parallèlement, l'option de «premier choix», à savoir la construction d'un port maritime à Gaza, devait être poursuivie. Une délégation a mis en garde contre le risque que la réorientation du commerce palestinien ne se fasse au détriment des échanges avec un partenaire commercial solide, à savoir Israël, en se demandant quels étaient les avantages d'une admission de la Palestine à l'Organisation mondiale des douanes.

8. Les délégations se sont déclarées favorables à un élargissement de la marge d'action palestinienne, qui donnerait aux décideurs les instruments nécessaires pour surmonter la crise économique. La plupart sont convenues que les donateurs devraient reprendre leur aide directe

à l'Autorité palestinienne, sans l'assortir de conditions politiques. La nécessité de relancer les efforts de développement a été soulignée par plusieurs délégations en tant qu'important préalable au règlement de la crise économique et à la revitalisation des capacités productives de l'économie palestinienne. Une délégation a dit que, sans un effort politique concerté de la part de la communauté internationale, on ne ferait que traiter les symptômes, et non pas la cause profonde, des problèmes de l'économie palestinienne, à savoir l'occupation israélienne. La seule solution était de libérer la Palestine de l'occupation prolongée et de son régime d'endiguement asymétrique, d'apartheid et de dépendance imposée. Les conditions futures du développement palestinien et les accords finals devraient reposer sur le traitement des deux parties sur un pied d'égalité.

9. Les délégations ont loué le secrétariat pour le succès de ses activités de coopération technique à l'appui de la Direction palestinienne des douanes et des frontières et de la création du Conseil des chargeurs palestiniens. Quelques délégations ont estimé que ces résultats illustraient ce que la CNUCED avait de mieux à offrir et étaient exemplaires des avantages qu'il y avait à lier activités de secours et développement dans des conditions défavorables.

10. Une délégation a noté avec satisfaction les efforts déployés par la CNUCED pour soutenir les entrepreneurs palestiniens à travers son programme EMPRETEC et pour appliquer son système novateur de données douanières informatisées, SYDONIA, au point de passage de Karni à Gaza; elle a aussi noté que l'Autorité palestinienne avait récemment demandé à la Commission de la science et de la technologie de réaliser un examen des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation.

11. De nombreuses délégations ont demandé au secrétariat d'élargir et d'intensifier ses activités en faveur du peuple palestinien, en particulier les activités relatives au renforcement des institutions et à la mise en place de politiques de création d'emplois, de renforcement des capacités de production et de facilitation de l'accès aux marchés internationaux. Ces activités contribueraient assurément à créer un climat de droit et d'ordre, et ainsi à accélérer le processus de paix. Il a été demandé aux États membres d'accroître leur appui financier à ces activités.

12. Plusieurs délégations se sont déclarées préoccupées par le manque de ressources extrabudgétaires, en raison duquel un certain nombre d'importantes activités du secrétariat

restaient sans financement. Une délégation a dit que cette question devrait être une des questions importantes à aborder pendant la préparation de la douzième session de la Conférence.

13. De nombreuses délégations ont souligné qu'une solution juste et durable au Moyen-Orient était une condition *sine qua non* du développement social et économique palestinien, et elles ont demandé à la communauté internationale d'intensifier son assistance humanitaire et son aide au développement du peuple palestinien.

14. Une délégation a réaffirmé la position internationale concernant toute division des territoires palestiniens, et l'objection à toute modification des frontières d'avant 1967 autres que celles acceptées par les deux parties. Les délégations ont exprimé leur soutien aux efforts déployés par le Quartet et ont réaffirmé leur attachement au processus de paix, qui devrait aboutir à doter le peuple palestinien d'un futur État indépendant, démocratique et viable, coexistant dans la paix et la sécurité avec Israël.

-----